Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200885-20260609-0205062026-DE

COMMUNE DE KERIEN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 JUIN 2026

Délibération n°02-05-06-2026

Date de convocation : 28 Mai 2026
Date d'affichage : 28 Mai 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09
Absents : 02
Procuration : 00

Absents : HENRY Denis, RÉ Émilie

Secrétaire de séance : GAUTIER Brigitte

Etaient présents : Mesdames Messieurs BOUTIER Yvon, GAUTIER Brigitte, LE BRIS Gildas, FLOHIC Christelle, IZAMBOURG Antoine, LEMONNIER Didier, LE TOQUIN Esther, SALLIOU Marylène, THOMAS Éric.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à 20 h, le Conseil municipal de la commune de Kerien, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUTIER Yvon, Maire.

DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUTATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION

Le nouveau Conseil d'agglomération de Guingamp Paimpol Agglomération a institué la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées lors de la séance du 14 avril 2026 (DEL2026-04-105).
La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).

L'objectif poursuivi par la CLECT est de s'assurer que les transferts de charges s'opèrent dans un climat de confiance entre les différentes parties prenantes en les associant à l'évaluation.

Chaque commune dispose d'un représentant qui doit être désigné par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal a désigné :

- Yvon BOUTIER, Maire,

Fait et délibéré à Kerien, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 06 juin 2026

GAUTIER Brigitte, Deuxième Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

MAIRIE DE KERIEN 22810 (CÔTES D'ARMOR) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUTIER Yvon
Maire

MAIRIE DE KERIEN 22810 (CÔTES D'ARMOR) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE